

Travaux de rénovation habitat, tout savoir sur les subventions existantes.

Vous êtes propriétaire (occupant ou bailleur) et vous souhaitez ou aimeriez réaliser des travaux dans votre logement ?

Mais avec la multiplication des dispositifs de subventions, des campagnes d'information et des démarchages téléphoniques il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Par peur de se faire arnaquer certains propriétaires préfèrent renoncer à leur projet ou passent à côté de certaines subventions.

Or en fonction de votre situation et de la nature de vos travaux, votre projet peut être subventionné jusqu'à 70 %.

Ainsi afin de vous aider et de vous accompagner, **la Communauté de communes des MONTS DE GY** a missionné SOLIHA Haute-Saône pour être votre interlocuteur privilégié. En tant qu'association agréée par l'Etat et opérateur historique de l'ANAH, SOLIHA Haute-Saône accompagne depuis plus de 70 ans les propriétaires dans la constitution et le suivi de leur dossier de demande de subvention et **est officiellement reconnue comme « MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' » par l'Etat.**

Concrètement **l'ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'** permet aux propriétaires de bénéficier d'un service **de qualité** en agissant en toute neutralité et dans leur seul intérêt. Dans ce sens, les conseillers et techniciens de SOLIHA Haute-Saône renseignent gratuitement les propriétaires en respectant les réglementations nationales et locales en vigueur.

Ainsi, pour connaître les conditions et obtenir de plus amples renseignements sur les subventions mises en place et les évolutions à venir, contactez gratuitement :

- **SOLIHA Haute-Saône par téléphone au 03.84.75.38.56 ou par mail à contact.hautesaone@solihha.fr**
Du lundi au vendredi – de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Basés à VESOUL, les conseillers habitat répondront à vos questions, vérifieront avec vous l'éligibilité de votre projet et vous présenteront les dispositifs de subventions auxquels vous pourriez prétendre.
- Vous pouvez aussi venir à notre rencontre lors de **permanences organisées sur le territoire de la Communauté de Communes des MONTS de GY comme le 05/12/23 de 11 h à 12 h en mairie de CHARCENNE ou le 11/12/23 de 14 h à 15 h en mairie de FRASNE LE CHATEAU.**